Assemblée générale, 2 octobre 2023
Le Bouveret, salle Mercure

Ordre du jour :

1. – Ouverture de l'assemblée générale 2023
2. – Procès-verbal de l'assemblée générale 2022
3. – Rapport du président
4. – Présentation des comptes 2022-2023
5. – Rapport des vérificateurs des comptes
6. – Budget 2024-2025
7. – Démission et nominations au sein du comité
8. – Fêtes du Rhône 2024 et colloque 2024
9. – Divers

1. Ouverture de l'assemblée générale 2023

Le président Emmanuel Reynard ouvre la douzième assemblée générale de l'association Mémoires du Rhône à 18h00 en présence de 12 personnes. En préambule, il annonce la liste des personnes excusées, dont Alain Dubois, secrétaire ; le procès-verbal de l'assemblée générale sera ainsi pris par Aline Héritier. Il présente ensuite une carte du Valais indiquant les différents lieux dans lesquels l'assemblée générale s'est tenue depuis 2012. Toutes ont eu lieu en présentiel, à l'exception de l'assemblée générale 2020 qui s'est tenue en ligne en raison de la pandémie.

L'ordre du jour est ensuite validé sans modification.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Le document ayant été envoyé aux membres, il n'est pas procédé à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Le procès-verbal est validé sans modification à l'unanimité avec remerciements à son auteur, Alain Dubois. Il sera prochainement déposé sur le site Internet de l'association Mémoires du Rhône (https://www.plateforme-rhone.ch/fr/assemblees-generales-387.html).

3. Rapport du président

Emmanuel Reynard présente un rapport relativement succinct. Le dernier colloque « Mémoires du Rhône » s'est tenu en décembre 2021 et le prochain colloque aura lieu en septembre 2024. Les activités de l'association ont ainsi été relativement limitées en 2023. Elles retrouveront un rythme habituel à partir du début de 2024, avec une assemblée générale qui se tiendra au printemps.

- Plusieurs membres de l'association Mémoires du Rhône font partie de l'association des Fêtes du Rhône constituée pour organiser les 35e Fêtes du Rhône en Valais en

automne 2024 (Muriel Borgeat, Alain Dubois, Nicolas Mettan et Emmanuel Reynard). Pierre-François Mettan, président de l'association des Fêtes du Rhône a demandé son adhésion à l'association Mémoires du Rhône.

- Le prochain colloque Mémoires du Rhône aura lieu les 5 et 6 septembre 2024 à Monthey (Les Mangettes). Sa date nécessite une bonne anticipation ; les inscriptions courront ainsi jusqu'au début juin 2024 en raison de la période d'été. L'appel à communications sera par ailleurs diffusé d'ici quelques semaines.
- L'association a été invitée à participer à un séminaire du projet FluidGov (*Vers une gouvernance fluide : analyse hydrosociale des paradigmes et des pratiques de gestion de l'inondation du Rhône et du Gange (Inde, France, Suisse))*, financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Intitulé « Gouvernance fluide du Rhône : une équation impossible ? », ce séminaire a eu lieu à Bramois le 5 mai 2023 de 9h à 12h. Il faisait suite à une journée de visite des Archives de l'Etat du Valais et d'excursion dans la région de Saillon organisée par l'association « Mémoires du Rhône » pour les membres de ce projet en avril 2022.
- Le comité de l'association s'est réuni deux fois au cours de l'année écoulée : le 21 mars 2023 en ligne et le 30 mai 2023 en présentiel pour discuter le contenu de l'appel à communications du prochain colloque Mémoires du Rhône et préparer l'assemblée générale 2023. Emmanuel Reynard annonce la démission de Gregor Zenhäusern pour raison de santé. Comme ce dernier est absent à l'assemblée générale, le président lui adressera un mot de remerciements pour son engagement sans faille en faveur de notre association et lui enverra un cadeau. Gregor Zenhäusern a toujours assuré un lien essentiel avec le Haut-Valais ; il a notamment organisé une assemblée générale à Brigue en 2019.

Au terme de son rapport, le président remercie chaleureusement tous les membres du comité pour l'enthousiasme et l'énergie mis dans l'élaboration des différentes activités de l'association.

4. Présentation des comptes 2022-2023

La trésorière Aline Héritier présente les résultats de l'exercice 2022-2023. Essentiellement dues aux cotisations des membres, les recettes se montent à 540 CHF, tandis que les dépenses se sont élevées à 456.70 CHF. L'exercice 2022-2023 se solde ainsi par un bénéfice de 83.30 CHF. Au 28 février 2023, la fortune de l'association Mémoires du Rhône se montait à 6'956.46 CHF.

Emmanuel Reynard remercie Aline Héritier pour l'excellente tenue des comptes.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Myriam Evéquoz donne lecture du rapport qu'elle a établi avec Nicolas Mettan, à la suite de la vérification des comptes qu'ils ont effectuée le 27 septembre 2023. Elle félicite la trésorière pour la bonne tenue des comptes et recommande à l'assemblée générale de les approuver et de donner ainsi décharge au comité. Ce qui est fait à l'unanimité des membres présents.

6. Budget 2024-2025

Aline Héritier présente, à titre d'information, un budget 2024-2025 qui prévoit une perte de 2'504.80 CHF (6100.20 CHF de recettes et 8'605.00 CHF de dépenses). Celle-ci est due à l'organisation du 15^{e} colloque Mémoires du Rhône sur deux jours dans le cadre des 35^{e} Fêtes

du Rhône. Emmanuel Reynard précise notamment que la demande de soutien financier faite auprès du Service de la culture se montera à 7000 CHF.

Myriam Evéquoz questionne la pertinence de maintenir les provisions pour les *Cahiers de Vallesia*, dans la mesure où ceux-ci sont publiés en ligne. Emmanuel Reynard lui répond que les Archives de l'Etat du Valais continueront à publier sous forme papier la série des *Cahiers de Vallesia* et qu'il est donc nécessaire de maintenir ces montants.

Le budget est adopté avec remerciements à Aline Héritier pour son travail de préparation.

Aline Héritier est par ailleurs chargée de préparer un bulletin de versement avec QR code pour le paiement des cotisations annuelles, dont le montant de 20 CHF doit être explicitement inscrit sur le bulletin *ad hoc*.

7. Démission et nominations au sein du comité

Comme Emmanuel Reynard l'a évoqué dans son rapport annuel, Gregor Zenhäusern a présenté sa démission du comité pour raisons de santé. Par ailleurs, plusieurs nouveaux membres, représentants de domaines d'activités ou d'institutions, doivent être nommés. Le comité s'est ainsi mis à la recherche d'une personne pour succéder à Romaine Perraudin Kalbermatter, représentante du domaine des sciences naturelles et qui avait démissionné du comité en 2022.

Pour la remplacer au comité, Emmanuel Reynard propose Régine Bernard, hydrobiologiste et présidente de la Murithienne, active depuis 30 ans en Valais dans le domaine des cours d'eau. Son élection au sein du comité se fait par acclamation. Alain Dubois étant devenu chef du Service de la culture, il ne peut désormais plus représenter les Archives de l'Etat du Valais au sein de l'association Mémoires du Rhône. C'est la nouvelle archiviste cantonale, Fabienne Lutz-Studer, qui est élue en remplacement par acclamation.

8. Fêtes du Rhône 2024 et colloque 2024

Emmanuel Reynard rappelle qu'une conférence de presse annonçant de nouvelles Fêtes du Rhône en septembre 2024 a eu lieu le 5 septembre dernier aux Iles, à Sion. L'idée d'une telle manifestation a germé dans l'esprit de Pierre-François Mettan à l'issue de la présentation qu'il avait faite au colloque Mémoires du Rhône 2017 sur le Rhône dans l'œuvre de Maurice Chappaz. Emmanuel Reynard salue la présence à l'assemblée générale de deux représentants de l'association Fêtes du Rhône, qui s'est constituée dans l'intervalle : Pierre-François Mettan, président, et Claude Roch, trésorier. Emmanuel Reynard passe la parole à Pierre-François Mettan.

Pour ce dernier, tout est parti d'un constat : la perte de mémoire collective sur les Fêtes du Rhône. C'est ainsi qu'il a approché Claude Roch, président de l'édition des Fêtes du Rhône qui s'est tenue au Bouveret en 1997. Un comité s'est constitué et a élaboré un programme alliant éléments culturels, scientifiques et populaires se déroulant à Viège, Sion et/ou Monthey. Le comité vise de même un objectif de pérennisation des Fêtes du Rhône et l'organisation de nouvelles fêtes assez rapidement ; des contacts ont en ce sens été pris avec Genève et Arles. Cette dernière a finalement décliné cette proposition. Le comité doit par ailleurs faire face au défi du financement de l'édition 2024. Le logo de la manifestation a été imaginé par l'agence Forme et il porte le slogan suivant : « Merci le Rhône ! / Merci Rottu ! ». Ce logo sera intégré aux différentes manifestations organisées par les partenaires, dont le colloque Mémoires du Rhône. Emmanuel Reynard remercie Pierre-François Mettan et précise que l'association Mémoires du Rhône va désormais s'atteler à l'organisation pratique du colloque.

Le colloque Mémoires du Rhône aura lieu les 5 et 6 septembre 2024 sur le thème « Le Rhône frontière et trait d'union ». Il se déclinera en trois grands thèmes : les connectivités naturelles des fleuves (amont/aval) ; les imaginaires et les perceptions sensibles ; la gouvernance de l'eau (amont/aval ou entre les rives).

L'appel à communications est en cours de rédaction. Il sera diffusé en automne 2023 et courra jusqu'en janvier 2024, de manière à élaborer dans la foulée le programme définitif du colloque. Erik Orsenna a d'ores et déjà accepté d'intervenir en tant qu'orateur invité.

Régine Bernard souhaite connaître le périmètre de diffusion de l'appel à communications. Pour Emmanuel Reynard, celui-ci doit être le plus large possible, notamment auprès des universités suisses et françaises ou encore du réseau de la Murithienne. Le pavillon des Mangettes pourra accueillir jusqu'à 250 participants.

9. Divers

Claude Roch demande à devenir membre de l'association Mémoires du Rhône. Emmanuel Reynard l'en remercie vivement et chaleureusement.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée générale à 18h45. La soirée se poursuit par un magnifique apéritif offert par la commune de Port-Valais au Bô-Bar du Terminus.

Sion, le 5 octobre 2023



Alain Dubois
Secrétaire



Aline Héritier
Trésorière